



0000370916

EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS et le mercredi 22 mars à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 16 mars 2023, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 16 mars 2023
Nombre de présents	30	
Nombre de pouvoirs	5	Date de publication : 28 mars 2023
Suffrages exprimés	35	

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Guillaume SEGUIER, Mme Marylène DESTANDAU, M. Patrice BOUCAU, Mme Fanny MESPLET, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT, M. Didier ZARZUELO.

ABSENTS ET EXCUSÉS : M. Pascal DAGES, Mme Martine LABARCHEDE, M. Vincent MORA, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE.

POUVOIRS :

M. Pascal DAGES donne pouvoir à Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE,
Mme Martine LABARCHEDE donne pouvoir à Mme Martine DEDIEU,
M. Vincent MORA donne pouvoir à Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON,
M. Michel GUILLEMIN donne pouvoir à M. Julien DUBOIS,
Mme Audrey LALOTTE donne pouvoir à M. Julien RELAUX.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Fanny MESPLET.

OBJET : DAX VILLE DÉPART DE LA 4^{ème} ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE 2023 : BUDGET PRÉVISIONNEL

VU l'attribution par ASO à la ville de Dax du statut de ville départ pour la 4^{ème} étape du Tour de France 2023 qui aura lieu le 04 juillet à Dax

VU la volonté de la municipalité d'accompagner la meilleure mise en œuvre de cet événement sur le territoire

VU l'avis favorable de la COMMISSION FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE DU 15 MARS 2023

CONSIDÉRANT que la ville de Dax a été retenue comme ville étape pour accueillir la 4ème étape du Tour de France le 4 juillet 2023. A ce titre, la gestion de cet événement requiert un niveau important de préparation qui implique des frais de fonctionnement et d'investissement conséquents. Ils concerneront la journée du 4 juillet, sa préparation mais également une période de plusieurs semaines préalable à cet événement afin de mettre en ambiance la ville autour de la venue du Tour de France sur la commune.

Ainsi, la ville envisage et prévoit plusieurs lignes de dépenses selon les thématiques suivantes :

- frais de pavoisement
- frais d'animations
- frais techniques
- frais d'inscriptions
- frais de relations publiques

Afin que la ville puisse solliciter différents organismes pour subventionner cette opération, il convient préalablement que ce budget prévisionnel puisse être délibéré en conseil municipal. Ce dernier est de l'ordre de 167 000€.

SUR PROPOSITION DE M. DUBOIS Julien, Maire, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 35 VOIX POUR,

APPROUVE le budget prévisionnel envisagé pour l'opération « Dax ville départ de la 4ème étape du Tour de France 2023 »,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des subventionnements auprès des structures publiques mentionnées dans le tableau annexe ci-joint,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents contractuels entre la ville de Dax et l'organisateur de la manifestation (Amaury Sport Organisation).

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**


Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

BUDGET PRÉVISIONNEL TOUR DE FRANCE

- départ d'étape à Dax le 4 juil 2023 -

Coût HT		Financement	
PAVOISEMENT DE LA VILLE	12 000€	Ville de DAX	107 000 €
ANIMATION DE LA VILLE	20 000€	CAGD	25 000 €
FRAIS TECHNIQUES	22 000€	CD40	25 000 €
FRAIS D'INSCRIPTION	108 000€	REGION NA	10 000€
RELATIONS PUBLIQUES	5 000€		
TOTAL	167 000 € *		167 000 €

** Budgétisation prévisionnelle des dépenses hors valorisation des frais de personnels et de mise à disposition d'équipements.*